



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante et onzième session

Rome, 6-7 décembre 2000

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2000-2001

Depuis l'envoi du document EB 2000/71/R.28 aux membres du Conseil d'administration, trois autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.

Région: Afrique orientale et australe (Afrique II)	Pays: Malawi
Nom du programme: Programme de soutien des moyens d'existence en zone rurale	PNB par habitant ¹ : 210
Coût du programme (en millions de USD): 15,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 11
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: À déterminer
État d'avancement: formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Objectifs du programme

Le Malawi fait partie des pays les plus pauvres du monde. La pauvreté rurale est à attribuer principalement à la non possession de terre, à la productivité agricole très faible, au niveau d'éducation insuffisant et à l'impossibilité de trouver des emplois hors exploitation agricole. L'aide au développement n'a pas répondu aux besoins des personnes les plus démunies de ressources et n'a eu l'impact escompté ni sur l'incidence ni sur la gravité de la pauvreté rurale. De plus, aux difficultés rencontrées par les ruraux pauvres pour s'assurer des moyens d'existence permettant au minimum leur survie s'ajoutent les effets dévastateurs de la pandémie du VIH/SIDA qui diminue la motivation et l'aptitude des ménages à participer aux activités économiques et réduit en outre sérieusement la capacité des organisations de service à poursuivre leurs opérations. L'objectif du programme est de donner aux communautés rurales pauvres un meilleur accès aux ressources et de les aider à en tirer parti avec une plus grande efficacité. Le programme a été conçu de façon à s'inscrire dans le processus de décentralisation en cours. Il aidera les communautés à examiner et à choisir leurs priorités, sans exclure quiconque de cette démarche, à identifier les activités pertinentes et à pousser les prestataires de services publics et privés à fournir une réponse appropriée à leurs besoins.

Bénéficiaires du programme

Le programme sera situé dans le sud du pays où vit près de la moitié de la population totale. Soixante pour cent de la population rurale a un revenu au-dessous du seuil de pauvreté (qui est égal à 40 USD par personne et par an). On estime que plus de 50% des ménages cultivent moins de 0,5 ha chacun. La malnutrition est largement répandue et on considère que l'insécurité alimentaire touche 60% de la population. Les infrastructures sont peu développées et la plupart des zones rurales sont difficilement accessibles. Les activités agricoles des petits paysans consistent principalement à produire du maïs, pour leur propre consommation essentiellement. Parmi les ménages de petits paysans, ceux qui sont dirigés par des femmes sont les plus démunis de ressources. Pendant sa première phase, le programme concernera trois districts du sud du pays (Mulanje, Thyolo et Nsanje), soit un total d'un million de personnes environ.

¹ Données relatives à 1998; PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

Composantes du programme

Le programme sera financé au titre du mécanisme flexible de financement.

a) Investissement dans le capital humain

La modicité des investissements faits à ce jour dans le capital humain au niveau local a été identifiée comme un frein important à l'amélioration des moyens d'existence et de la qualité de la vie de la population cible. En conséquence, la composante qui sera un des axes privilégiés du programme donnera des moyens aux communautés et aux ménages vulnérables. Il établira également à la base les mécanismes permettant de déterminer la demande en matière d'interventions techniques appropriées à la population cible. Avec cette composante, le programme va: i) mettre en place le processus d'interaction avec les villageois qui comportera une longue période initiale d'analyse de la situation, de mobilisation et d'animation appuyées par des animateurs implantés dans les villages; ii) renforcer au niveau local les capacités à déterminer et articuler les besoins et les aspirations des ménages ruraux pauvres ainsi qu'à y répondre; et iii) développer les compétences en animation des prestataires de services locaux travaillant pour les communautés rurales. Au niveau du village, le processus n'exclura personne afin que les ressources du programme soient accessibles aux membres particulièrement vulnérables de la communauté, comme les familles touchées par le VIH/SIDA et les ménages dirigés par des femmes.

b) Investissements dans les villages

Le but de la composante est d'aider les villages à réaliser les investissements prioritaires qu'ils auront identifiés lors des processus de planification participatifs du programme. La composante consistera en deux fonds distincts: le Fonds pour les initiatives locales et le Fonds d'investissement villageois. Le premier permettra aux villages d'entreprendre des activités à petite échelle avec leur propre capacité technique pour répondre aux priorités ressenties comme telles par une large part de la population. Une évaluation annuelle permettra de voir dans quelle mesure un village utilise le fonds pour des activités s'inscrivant dans les objectifs du programme. Pour ce qui est du Fonds d'investissement villageois, son utilisation sera étroitement surveillée et toute malversation entraînera la suspension provisoire ou permanente des allocations au village concerné. Ce fonds permettra la mise en place d'avoirs physiques qui auront été identifiés comme des investissements prioritaires lors du processus participatif. Ces biens auront pour caractéristique de profiter à un groupe déterminé dans le village ou au village entier, mais pourront également répondre aux intérêts de deux voire de plusieurs villages. Le financement d'une activité sera impérativement lié à la préparation d'un plan de travail et d'un budget faisant notamment figurer les besoins en assistance technique et à leur approbation par les autorités du gouvernement local. Dans un premier temps, la majeure partie des ressources sera directement administrée par une Unité provisoire de facilitation et seuls des montants limités passeront par le Fonds de développement de district. Il est prévu que cet arrangement soit inversé pendant la seconde phase du projet sous réserve que le mandat et les capacités de gestion du système de gouvernement local soient renforcés.

c) Gestion du programme et développement des orientations

Cette composante répond aux exigences institutionnelles et administratives du programme. Une Unité provisoire de facilitation qui sera créée à Blantyre travaillera en étroite collaboration avec les assemblées de district concernées. Elle sera constituée d'un petit noyau de personnel contractuel, notamment les animateurs de district, et pourra passer des contrats à court terme avec des conseillers techniques extérieurs ayant de l'expérience dans le domaine des méthodes participatives appliquées au développement rural. Un membre du Secrétariat à la décentralisation assurera la liaison avec le programme et avec l'aide de celui-ci sous-traitera les tâches suivantes: identification en continu des



structures et des processus qui servent le mieux les intérêts des ruraux pauvres; articulation des orientations afin de répondre à leurs besoins selon une approche décentralisée; traduction de ces orientations en un plan d'action global; et mobilisation de fonds pour la réalisation de celui-ci.

Exécution

Le programme sera exécuté sur une période de douze ans. L'Unité provisoire de facilitation sera dirigée par un chef de programme dépendant du Secrétaire principal, Département du gouvernement local, Bureau du président et Cabinet. Un comité consultatif national dont la composition reflètera la nature multisectorielle du programme décidera des orientations et assurera la surveillance d'ensemble du programme.

Caractéristiques importantes

Le programme s'inscrit dans l'Exposé des options et stratégies d'intervention du FIDA pour le pays ainsi que dans la stratégie de développement à long terme du gouvernement du Malawi qui met l'accent sur l'éradication de la pauvreté. Il sera exécuté dans le contexte d'une restructuration associée à une réforme démocratique et un processus de décentralisation. Il soutiendra les mécanismes d'appui au niveau local afin de renforcer la capacité des villageois à décider de leurs priorités et à exprimer leurs besoins à un réseau de prestataires de services d'avantage à leur écoute. Le recours intensif aux processus participatifs tout au long des étapes d'identification, de planification et d'exécution des activités garantira la maîtrise du programme par les bénéficiaires. L'interaction avec les communautés rurales les plus pauvres constituera un aspect fondamental de l'amélioration des moyens d'existence obtenue avec le programme.

Principaux problèmes

Les points suivants seront examinés lors de l'évaluation prospective: i) confirmation des composantes proposées et définition d'une première série d'activités; ii) confirmation de la zone d'intervention de la première phase du programme et des extensions ultérieures; iii) confirmation des dispositions d'exécution et des procédures opérationnelles notamment en ce qui concerne les besoins de l'Unité provisoire de facilitation; iv) confirmation de la composition et des procédures du comité consultatif; et v) mise au point des arrangements de cofinancement avec les partenaires de développement.

Opérations antérieures du FIDA

Sept projets ont été approuvés pour un montant total de 60,51 millions de DTS (cinq dus à l'initiative du FIDA et deux cofinancés). L'un des projets a été également financé au titre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Deux projets sont actuellement en cours.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Pakistan
Nom du projet: Projet de mise en valeur de la région de Barani, Province de la frontière du nord-ouest	PNB par habitant: ¹ 470
Coût du projet (en millions de USD): 98,1	Population (en millions d'habitants) ¹: 132
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ²: Banque asiatique de développement (BAsD)
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: FIDA
État d'avancement: évaluation prospective achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: Banque asiatique de développement (BAsD)/FIDA et BAsD

Objectifs du projet

La province frontière du nord-ouest (PFNO) se caractérise par de vastes zones d'établissements humains pauvres où les moyens d'existence sont essentiellement fonction de l'agriculture pluviale, incertaine en raison de l'irrégularité des précipitations. Plus de 80% de la population rurale vit dans la pauvreté, et 30% sont des paysans sans terre; les disparités entre hommes et femmes sont importantes. L'objectif général du projet proposé est le suivant: i) réduire la pauvreté dans les zones reculées de la PFNO, en particulier chez les petits exploitants et les paysans sans terre; et ii) améliorer les conditions de vie des femmes dans ces régions traditionnellement conservatrices, où l'accès et les perspectives sont limités. Les objectifs spécifiques en seront: i) d'améliorer les pratiques de gestion agricole et d'utilisation des ressources naturelles; ii) de renforcer les infrastructures communautaires visant à accroître la valeur et/ou à réduire les coûts des activités villageoises; et iii) d'améliorer les perspectives d'activités économiques en milieu rural et les possibilités offertes, y compris par des mesures particulières visant à développer l'accès des femmes aux ressources sociales et économiques.

Bénéficiaires

Le projet intéressera 832 villages situés dans neuf districts, et un organisme fédéral. La plupart des ménages vivent dans des conditions déficientes, et l'insuffisance des approvisionnements alimentaires est fréquente dans la région. Les revenus des ménages sont limités par la faible productivité de l'agriculture pluviale et des activités d'élevage, tandis que manquent des perspectives d'activités économiques non agricoles. Plus de 80% des ménages ont des niveaux de consommation inférieurs au seuil de pauvreté établi pour la province à 771 roupies pakistanaises (15 USD). Les femmes rurales supportent une part disproportionnée de cette pauvreté en raison de leur faible statut social, de leur manque d'accès aux débouchés économiques et aux services sociaux, et à leur faible part dans la propriété des actifs productifs, comme la terre et le capital. Leurs niveaux d'éducation et de santé comptent parmi les plus bas de la province. Le projet touchera directement environ 830 000 bénéficiaires (soit approximativement 83 000 ménages). Ceux-ci seront essentiellement de petits agriculteurs, de journaliers sans terre, des métayers ou fermiers, ainsi que des personnes pratiquant quelque autre activité rurale non agricole.

Composantes

a) Développement à l'échelon des villages

Ce volet comptera deux sous-composantes: améliorer le statut des femmes et la mobilisation communautaire. La première sous-composante appuiera les interventions visant spécifiquement les femmes: constitution d'organisations distinctes de femmes; éducation au village pour les filles; formation de villageoises à l'enseignement; sensibilisation aux questions de santé et à la planification familiale; formation de femmes à l'action sanitaire; formation de sages-femmes traditionnelles; sensibilisation au statut des femmes; et établissement de réseaux entre les organisations de femmes. La sous-composante de mobilisation communautaire visera à assurer la participation des pauvres aux décisions et à la gestion des activités de développement. Pour ce faire, un appui sera apporté à la mise en place et au renforcement d'environ 830 organisations villageoises, et de 500 organisations de femmes dans 830 villages, à raison de trois à quatre organisations communautaires d'hommes et de femmes par village. Les animateurs villageois et les responsables des organisations communautaires seront formés à l'exercice de leurs attributions et à la gestion d'organisations. Des organisations non gouvernementales (ONG) collaboreront à l'élaboration des plans de développement villageois et apporteront des formations dans le domaine de la gestion des micro-entreprises, des formations à l'emploi professionnel de base et à la gestion du microfinancement.

b) Agriculture et gestion des ressources naturelles

Un appui sera apporté à ce qui suit: i) amélioration de la production végétale grâce à la mise à jour des pratiques agricoles, par le biais de démonstrations et d'opérations de multiplication de semences d'espèces améliorées; introduction de techniques bon marché de réduction des pertes de céréales à l'entreposage et renforcement de la pratique du compostage; recherche adaptative; établissement actif de réseaux avec les instituts de recherche *barani* déjà existants; et formation de vulgarisateurs villageois et d'agriculteurs aux techniques culturales *barani* améliorées; ii) démonstrations d'horticulture (culture de légumes et jardins potagers); iii) conservation des sols et des eaux et formation; iv) développement de l'élevage, y compris amélioration des races, santé animale et vaccination, amélioration de l'alimentation animale, sélection et gestion d'élevages de volaille, et formation de vulgarisateurs et d'agriculteurs à l'élevage villageois; v) foresterie communautaire visant à améliorer l'utilisation des zones forestières et des parcours voisins par les communautés, dans le cadre de démonstrations et de formation, et en vue en outre de disposer d'approvisionnements durables en bois de feu.

c) Services financiers ruraux

Le projet appuiera l'introduction de services financiers ruraux en mobilisant l'épargne communautaire. Des ressources seront acheminées par le truchement du projet à une institution financière participante ou à une ONG partenaire qui assurera le relais du crédit. Des crédits de courte durée seront offerts pour les besoins du lancement des campagnes agricoles et pour la production animale; le commerce et la petite entreprise; les activités génératrices de revenus sur l'exploitation ou non agricoles, en mettant l'accent sur les besoins des femmes rurales et des paysans sans terre. Un crédit à moyen terme sera aussi rendu disponible pour permettre l'acquisition d'équipements ou l'établissement d'actifs (par exemple machines agricoles, plantation d'arbres et création de pépinières, micro-entreprises). En outre, des fonds seront prévus pour la constitution de stocks et de fonds de roulement à l'intention des entreprises commerciales dans les communautés couvertes par le projet. Le projet devrait réserver 30% de l'ensemble des prêts aux femmes.

**d) Petites infrastructures participatives**

Des financements seront apportés pour ce qui suit: i) infrastructures d'irrigation appropriées pour améliorer les rendements cultureux et l'intensité de cultures; sous réserve d'études complémentaires, le projet financera l'aménagement d'un nombre limité de mares d'irrigation, de petits périmètres gérés par les exploitants agricoles, y compris des puits tubulaires et des puits ouverts dans le sud de la région; le développement et l'amélioration de réseaux d'irrigation en surface dans les districts du nord (au total, 570 réseaux de micro-irrigation sont envisagés); ii) la réalisation d'aménagements pour l'approvisionnement en eau potable; iii) la construction de routes de desserte villageoise et de routes de liaison entre districts; iv) la production d'électricité au moyen de microgénérateurs; et v) l'amélioration des pratiques et des installations d'assainissement.

e) Soutien institutionnel

Le projet financera la mise en place d'une unité de liaison du projet à l'échelon provincial et des unités d'exécution de district décentralisées. Le financement du projet prévoira par ailleurs i) un soutien technique sectoriel; ii) une assistance technique pour la conception et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des avantages; et iii) le renforcement des capacités et la formation des personnels des ONG, des personnels locaux et des agents des pouvoirs locaux.

Mise en œuvre

Ce projet, conçu sur sept ans, sera mis en œuvre sous la responsabilité d'ensemble du Département de la planification, de l'environnement et du développement du Gouvernement de la Province de la frontière du nord-ouest, par le truchement du Bureau de la mise en valeur de la zone Barani, qui fait partie du Service spécial du développement. La planification au jour le jour et les attributions d'exécution seront distribuées entre les unités de district décentralisées. La coordination générale sera assurée par un comité d'examen du projet, tandis que la coordination entre les unités de district et l'unité provinciale sera exercée dans le cadre de réunions trimestrielles des administrateurs du projet, qui seront présidées par le directeur général du Service spécial du développement. Les comités de coordination de district seront chargés de la coordination à leur niveau.

Caractéristiques importantes

Le projet a été conçu de manière à prendre en compte les expériences et les enseignements acquis dans le cadre de la mise en œuvre des projets appuyés par le FIDA de soutien aux villages de la zone de Mansehra et de la région de Dir, ainsi que du projet de mise en valeur de la zone Barani appuyé dans sa phase I par la BAsD. Le projet se caractérisera notamment par le fait qu'il sera piloté par la demande et répondra aux besoins des villages ciblés. Les ONG seront associées aux activités d'identification et d'établissement des priorités des bénéficiaires. Ceux-ci contribueront aux dépenses d'investissement et assumeront la pleine maîtrise de l'exploitation et de l'entretien des ouvrages ruraux et des aménagements d'irrigation. L'exécution du projet sera décentralisée à l'échelon des districts, des villages et des communautés, afin d'assurer la participation la plus pleine possible. L'intégration de la problématique hommes-femmes sera systématisée dans l'ensemble du projet, et une coordination étroite avec les organismes techniques sera établie pour appuyer l'impact du projet sur les ménages ruraux en intégrant les soins de santé primaires, l'enseignement primaire et les efforts d'assainissement. Le projet recherchera des consultations régulières et l'élaboration de plans villageois par les bénéficiaires, ainsi que le suivi participatif.

Aspects particuliers

Il importera que le FIDA soutienne fermement les stades initiaux de la mise en œuvre. Le soutien nécessaire devrait être apporté par le biais du mécanisme spécial d'intervention.



Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a déjà appuyé 16 projets au Pakistan, à savoir 11 à l'initiative du Fonds et cinq à l'initiative d'institutions coopérantes (pour un montant total de 173,38 millions de DTS). Actuellement, cinq projets sont en cours d'exécution. Le projet de développement dans le sud des zones tribales sous administration fédérale, pour lequel un prêt de 17,15 millions de USD est proposé, sera soumis au Conseil d'administration à sa soixante et onzième session, en décembre 2000.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Haïti
Nom du programme: Programme d'appui aux initiatives de production dans les zones rurales (PAIP)	PNB par habitant ¹ : 410
Coût du programme (en millions de USD): 25,4	Population (en millions d'habitants) ¹ : 8
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanciers: pourparlers en cours avec le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Un financement parallèle sera apporté par la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque mondiale.
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du programme

Tandis que la pauvreté est largement répandue dans le pays, elle est tout particulièrement aiguë dans les zones rurales, où elle frappe au moins 80% de la population. L'impasse politique a encore aggravé la situation économique des pauvres. Les objectifs d'ensemble du programme envisagé consisteront à contribuer à la réduction de la pauvreté en diversifiant les activités économiques et en relevant durablement le revenu des pauvres, en améliorant la sécurité alimentaire, et en introduisant une gestion plus avisée et plus durable des ressources naturelles. Plus précisément, le programme: i) renforcera les capacités locales et nationales de planification et de gestion du développement avec la participation d'organisations populaires, ceci formant l'axe principal du programme; ii) appuiera les initiatives liées à la recapitalisation des exploitations, à l'intensification et à la diversification de la production agricole, tout en favorisant la gestion durable des ressources naturelles, la transformation des produits et leur commercialisation, l'amélioration des infrastructures rurales de caractère non agricole et les micro-entreprises de services; enfin, iii) facilitera, de manière durable, l'accès des ruraux pauvres visés aux services financiers, en veillant en particulier aux groupes les plus marginalisés.

Bénéficiaires

Le programme, d'ampleur nationale, devrait toucher environ 600 communes, soit une population totale d'environ 500 000 personnes. Il sera axé sur les zones les plus pauvres de certains départements, et mettra en place des mécanismes de ciblage pour toucher les ruraux pauvres en mettant l'accent sur les groupes les plus défavorisés (petits paysans, paysans sans terre, femmes et jeunes) et les régions les plus reculées. Le programme appuiera les producteurs associés en organisations de caractère économique, les groupes de femmes et les institutions populaires de microfinancement. Au total, environ 30 000 familles devraient bénéficier directement des activités appuyées par le programme. En outre, celui-ci appuiera les pouvoirs locaux et le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) en renforçant leur capacité de concevoir et de mettre en œuvre des politiques de développement rural et de lutte contre la pauvreté, ainsi que des plans de développement local.

Composantes

a) Renforcement des capacités locales

Cette composante aura pour objet de renforcer les capacités de planification, de gestion et de négociation des principales entités publiques et privées dans les zones rurales (et notamment les organisations populaires) de manière à lancer un processus de développement durable de caractère générique et local à la fois, et en particulier des activités de génération de revenus au bénéfice des communautés rurales. Pour y parvenir, le programme appuiera quatre sous-composantes: i) planification participative et animation, en vue de faciliter la préparation de plans communaux de développement à l'intention des communautés qui adhèrent à l'approche participative; les bénéficiaires définiront leurs priorités et des microprojets de production s'inscriront dans ces plans; ii) alphabétisation fonctionnelle, afin de renforcer les capacités techniques et gestionnaires des communautés dans des domaines liés à d'autres activités de programme; iii) renforcement des organisations populaires par la formation à la préparation de plans communaux de développement et la définition de microprojets; enfin, iv) appui à la gestion locale du développement rural.

b) Appui aux initiatives locales de production et à la production agricole

Dans le cadre de cette composante, le programme appuiera: i) les initiatives de production locale en finançant des études de faisabilité; les projets acceptés définis dans le cadre des plans (intensification et diversification de la production agricole, activités de transformation, activités non agricoles génératrices de revenus, infrastructures productives, protection et conservation de l'environnement); la mise en oeuvre des microprojets au moyen de l'assistance technique nécessaire; et les évaluations rétrospectives des impacts des microprojets; et, par ailleurs, ii) les activités transectorielles et d'appui, y compris les études de marché pour la diversification de la production agricole, les études de faisabilité dans le domaine de l'aménagement des bassins versants et du développement de l'irrigation, et les évaluations d'impact sur l'environnement; l'intermédiation commerciale et les échanges, ainsi que la collecte et la diffusion d'informations commerciales; les transferts de technologies appropriées aux petits producteurs; les activités de recherche-action au bénéfice des microprojets financés dans le cadre du programme, par exemple des essais et démonstrations sur l'exploitation, des campagnes d'information, etc.

c) Appui aux institutions de microfinancement rural

Afin de faciliter l'accès du groupe cible aux services financiers de manière durable, des appuis seront apportés dans les domaines ci-après: i) études stratégiques et de commercialisation visant à déterminer quel est le marché potentiel des services de microfinancement, la capacité des institutions existantes dans ce domaine, les services offerts à la clientèle et les besoins des clients; ii) soutien institutionnel à la création d'un système efficace d'information reliant les institutions de microfinancement appuyées par le programme au Ministère des affaires économiques et sociales à la Banque centrale d'Haïti; formation; mise en place d'un cadre juridique et réglementaire approprié pour le microfinancement; et mise sur pied d'un système global de gestion informatisée des microfinancements; iii) mise en place et/ou renforcement des institutions de microfinancement; iv) formation et appui initial aux prestataires de services spécialisés (opérateurs de proximité et opérateur national); enfin, v) création d'un fonds-relais pour capitaliser les institutions de microfinancement nouvellement créées par le biais d'un holding des institutions de microfinancement participantes.

d) Coordination et gestion

Un appui sera apporté à la mise en place d'une nouvelle direction au sein du Fonds d'aide économique et sociale (FAES) – la Direction des initiatives économiques – afin de faciliter la coordination et la gestion du programme. Les activités seront mises en œuvre par des prestataires de services ou opérateurs sous contrat, à l'échelon local et national.

Mise en œuvre du programme

Le FAES sera chargé de mettre en œuvre ce programme, d'une durée prévue de dix ans, par le biais d'antennes régionales décentralisées à l'échelon départemental. La coordination et la gestion du programme seront assurées par le gouvernement et par un comité consultatif commun FAES-PAIP/donateurs, le conseil d'administration du FAES, le conseil de direction du FAES, et le département des initiatives économiques rurales qui sera constitué au sein du FAES. Des comités techniques, chargés respectivement des projets de production et du microfinancement, seront constitués et seront dotés de fonctions consultatives et de coordination.

Caractéristiques principales

Le programme sera mis en œuvre en trois phases, dans le cadre du mécanisme flexible de financement. La phase initiale sera axée sur la mise à l'épreuve et le réglage fin des mécanismes permettant une participation effective des bénéficiaires. Elle appuiera les politiques actuelles de décentralisation et de promotion du secteur privé en milieu rural, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des organisations populaires. En adoptant une démarche participative et pilotée par la demande, les bénéficiaires seront associés au diagnostic socio-économique de leur communauté, dans le cadre de l'élaboration des plans de développement communautaire, et prendront ainsi part à la gestion des projets. Le programme devrait contribuer à rééquilibrer les fonctions sociales des deux sexes et promouvoir une plus forte participation des femmes aux processus décisionnels. Les bénéficiaires seront représentés dans les comités consultatifs et de direction du programme général. Celui-ci renforcera la collaboration entre les principaux donateurs et acteurs du développement rural en Haïti, en les fédérant sur des actions concrètes et en organisant des colloques aux échelons départemental et communal, ainsi qu'en mettant en place des comités de coordination avec les donateurs au sein du FAES.

Principales questions à régler

Au cours de l'évaluation prospective, les points ci-après seront traités: i) examen plus approfondi de la portée que peut avoir l'aide au microfinancement (y compris les tendances économiques et les données chiffrées relatives au microfinancement), tout en faisant en sorte que le cadre juridique et réglementaire du microfinancement reste un domaine prioritaire du dialogue sur les politiques; ii) examen de l'orientation et de l'échelle des interventions du programme pour faire en sorte qu'il ait un taux réaliste de pénétration géographique; iii) élaboration d'un manuel d'exécution à l'usage des organismes partenaires qui interviendront dans la mise en œuvre du programme; iv) parachèvement du cadre institutionnel et organisationnel proposé; et v) coordination avec les donateurs. En raison du calendrier électoral, le programme ne sera négocié qu'après que le nouveau président et son gouvernement auront pris leurs fonctions en février 2001. Dans ces circonstances, le programme devrait être soumis à la soixante-treizième session du Conseil d'administration en septembre 2001.



Opérations antérieures du FIDA

Haïti a bénéficié de cinq projets (trois à l'initiative du FIDA et deux en cofinancement) pour un montant total de 34,65 millions de DTS. Un projet est actuellement en cours d'exécution. Le projet d'intensification des cultures vivrières – Phase II devrait prendre effet durant le premier semestre 2001.